

Frédéric Molossi

Vice-président chargé de l'enfance et de la famille

Réf. : FM/CS/DD
Affaire suivie par : Deborah DUPAS
Tél. : 01 43 93 93 77

MONSIEUR GILLES PARCABE
93800 EPINAY SUR SEINE

Bobigny, le 6 décembre 2017

A l'attention des membres du comité de défense du centre de PMI d'Orgemont

Madame, Monsieur,

Dans une lettre ouverte, vous avez souhaité faire part au Conseil départemental de vos inquiétudes relatives au service de Protection Maternel et Infantile du département.

Je souhaite d'abord réaffirmer l'attachement de l'exécutif départemental au service de PMI, et aux professionnels qui sont mobilisés au quotidien au service des besoins des habitantes et des habitants de la Seine Saint Denis.

Comme vous le rappelez dans votre lettre ouverte, j'ai effectivement indiqué au Maire d'Epinay-sur-Seine les réflexions portées par le Conseil départemental autour notamment de l'adaptation du maillage territorial de ce service, qu'il nous semble important de pouvoir réinterroger à l'éclairage des mutations de notre territoire.

Cela ne signifie en rien un questionnement de l'utilité, prouvée, de ce service, bien au contraire. Nous souhaitons assurer une capacité d'accueil et de conditions de travail de qualité.

C'est ainsi que nous envisageons ce projet, afin de répondre aux besoins bâtimmentaires lorsque les locaux ne répondent plus à nos attentes, en cherchant un confort d'accueil et de travail, mais aussi de répondre aux nouveaux besoins dans des territoires où l'arrivée d'habitants nécessite un accès au service public.

Concernant plus précisément la PMI d'Orgemont, je vous confirme, comme vous l'a indiqué le Président du Conseil départemental, notamment lors de la réunion de bilan de mi-mandat à Pantin, qu'il n'est pas prévu dans les années à venir de supprimer cette PMI.



Les projets engagés pour l'instant ne prévoient d'ailleurs aucune suppression, ni de centre ni de poste, mais des redéploiements, fusions ou déménagements visant à améliorer l'offre de soins en PMI.

Il n'y a donc pas de contradiction entre les différents échanges dont vous avez pu avoir connaissance ou lors de vos interpellations. Le service de PMI poursuivra le suivi des familles séquano-dionysiennes, notamment au sein de la PMI d'Orgemont, tant que le département sera garant de cette compétence.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Frédéric Molossi

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric Molossi". The signature is somewhat stylized and includes a vertical line through the middle of the "e".